

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Immobilier: Hermann Kamonomono à la vice-présidence de l'UAPI

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

C'EST un nouveau challenge pour Hermann Kamonomono et, partant, la Société nationale immobilière (SNI) dont il est le directeur général, au regard de ses responsabilités nouvelles au sortir de l'assemblée générale de l'Union africaine des promoteurs immobiliers (UAPI). Il a en effet été porté à la vice-présidence de cette organisation le 28 juin dernier, à Casablanca (Maroc). L'UAPI est une plateforme panafricaine qui vise à apporter une solution aux problématiques de l'habitat sur le continent. Elle résulte d'une initiative de la Fédération nationale des promoteurs immobiliers du

Maroc, qui de 2000 à 2022, a entrepris des consultations à l'échelle africaine pour l'adhésion de chaque pays, et mobiliser les ressources nécessaires pour mettre sur pied des regroupements de promoteurs immobiliers. Désormais actif, ce consortium panafricain pour l'habitat vise l'échange de savoir-faire et d'expertise, l'investissement interafricain, la valorisation des compétences du capital humain et des ressources africaines dans le cadre des investissements consentis dans l'intérêt général des ces travaux étaient l'occasion pour le directeur général de la SNI de signer un mémorandum d'entente avec la Fédération nationale des promoteurs immobiliers du Maroc, de nature à favoriser

des partenariats fructueux entre le Maroc et le Gabon dans le secteur immobilier. " C'est une aubaine pour notre pays de pouvoir participer activement à la recherche de solutions communes en vue de développer ce secteur en Afrique ", a assuré M. Kamonomono. Les membres devraient se retrouver dans un futur proche pour un début effectif des activités de l'UAPI qui a conscience des potentialités en matière d'investissement immobilier en Afrique et de retard que connaissent certains pays.



Photo: DR

Hermann Kamonomono félicité après son élection à la vice-présidence de l'UAPI.

Climat des affaires: faire du Gabon un pays plus attractif



Photo: DR

Une vue des travaux sur les réformes durant la rencontre à l'ANPI.

GMNN
Libreville/Gabon

Le ministre de la Promotion de l'investissement, Hugues Mbadinga Madiya, a ouvert en début de semaine dernière, au siège de l'Agence nationale de la promotion des investissements à Libreville une série de consultations sur des réformes que le gouvernement envisage de mettre en œuvre en faveur du climat des affaires. Ainsi, dans la perspective de mise en œuvre des dites réformes, des organisations patronales, des huissiers, des bâtonniers et bien d'autres acteurs sont mis à contribution pour apporter leur expertise. Ces consultations

devraient aboutir à la création du Haut conseil de l'investissement (HCI) qui aurait pour objectif de prendre des décisions et de les faire appliquer. "La question du cadre des affaires est éminemment stratégique. Il y a de fortes attentes", a indiqué le membre du gouvernement. Avant de poursuivre: "Tout le monde partage l'intérêt que notre pays soit plus attractif, capable de prendre des réformes pour attirer les investisseurs internationaux et nationaux..."

Il convient de préciser que certaines réformes ont déjà été réalisées. C'est le cas du guichet unique ou encore du guichet numérique qui permet la création en ligne des entreprises.



CASSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

AVIS AUX ASSURÉS

(Portant paiement par ordre alphabétique des allocations familiales de l'échéance du 2ème trimestre 2022 sur toute l'étendue du territoire national)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) informe ses assurés (et ayants droit) qu'elle procédera au paiement par ordre alphabétique des Allocations Familiales du 2ème trimestre du 12 au 25 juillet 2022.

Le paiement se fera selon le calendrier ci-après :

Dates de paiement	Répartition des assurés selon l'ordre alphabétique
Du mardi 12 au mercredi 13/07/2022	De A à D
Du jeudi 14 au vendredi 15/07/2022	De E à L
Du lundi 18 au mardi 19/07/2022	De M à N
Du mercredi 20 au jeudi 21/07/2022	De O à R
Le vendredi 22 et le lundi 25/07/2022	De S à Z

Enfin, la CNSS tient à rappeler vivement que les consignes strictes seront imposées afin que le paiement se déroule dans le respect des mesures barrières dans le cadre de la lutte contre la COVID-19. Elle en appelle donc au sens aigu de discipline et de responsabilité de chacun pour l'intérêt de tous.

Notre ambition: mieux vous servir

Fait à libreville, le 08 juillet 2022

L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE